



## Commission Départementale des Délégués

PROCES VERBAL N°20

RÉUNION du 07/04/2026

<b><u>Animateur</u></b> :	M. MATILI
<b><u>Présents</u></b> :	MM. COZETTE – BORDET (CD)
<b><u>Excusé</u></b> :	M. SUZAN
<b><u>Assistent</u></b> :	MM. CHASSON (Secrétaire de séance) – SOUKUP (President Commission de Discipline Jeunes)

### Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

19.2 Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot...). L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

19.3 – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District. 19.4 - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

19.6 - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.



### **DÉLÉGATIONS :**

Les délégations sont disponibles sur le PDO de chaque délégué jusqu'au 19 avril 2026.

**La commission rappelle à l'ensemble de ses délégué(s) que les indisponibilités doivent impérativement être indiquées dans leur PDO.**

### **RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS DU WEEK END :**

Après lecture de l'ensemble des rapports des délégués il en ressort que les observations diverses doivent être remplies « Compléments / Observations diverses » et non dans « Comportements haineux, violents ou discriminatoires ».

### **DOSSIER N°7 :**

#### **Dossier présidé par M. MATILI**

Dossier en retour de la Commission d'Appel du 30 mars 2026.

Après lecture du PV de la Commission d'Appel du 30 mars 2026.

Considérant que la sanction disciplinaire infligée à un délégué officiel du District a été infirmée par la Commission d'Appel du 30 mars 2026 ;

Considérant que lors de la Commission des Délégués datant du 17 mars 2026, un délégué officiel a été mis en non-désignation à compter du 6 avril 2026 et pour une durée d'une semaine pour manquement administratif ;

Considérant que la Commission estime que la sanction n'a pas lieu d'être réévaluée ;

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Décide de passer à l'ordre du jour

### **CANDIDATURE :**

La commission a pris acte des candidatures de MM. TARI Rayan et DARDOUR Ezzedine.

Convoque pour la réunion du 21 avril M. DARDOUR Ezzedine à 17h00

Convoque pour la réunion du 21 avril M. TARI Rayan à 17h15

### **DEMISSION :**

La commission prend acte de la démission de M. TOUNSI Yanis et le remercie pour services rendus au District des Hauts-de-Seine de Football.

### **PHOTOGRAPHES :**

**La commission informe l'ensemble des clubs altoséquanais que les photographes doivent se présenter aux officiels avant le début de la rencontre afin de décliner leur identité en amont de la rencontre.**

**Les photographes doivent obligatoirement porter une chasuble.**

Le Secrétaire de Séance,  
CHASSON Kévin



L'Animateur  
Rabah MATILI




TABLEAU DES DESIGNATIONS

**JOURNEE DU 11 AU 12 AVRIL 2026**

<b>Date</b>	<b>Categorie</b>	<b>Division</b>	<b>N° match</b>	<b>Recevant</b>	<b>Visiteur</b>	<b>Charge</b>
11.04.2026	SENIORS Fut	D1	53478845	VLG FUTSAL	GENNEVILLIERS SOCCER	2 CLUBS
11.04.2026	SENIORS Fut	D1	53478842	SURESNES FUTSAL	SEVRES FUTSAL	2 CLUBS
12/04/2026	SENIORS Fut	D1	53478843	ASNIERES FUTSAL	NEUILLY FC	2 CLUBS
11/04/2026	SENIORS	D2	53447736	PUTEAUX CSM	MALAKOFF USM	2 CLUBS
12/04/2026	SENIORS	D3	53447959	NANTERRE AJSC	MEUDON A.S	2 CLUBS
12/04/2026	SENIORS	D3	53447962	ASNIERES FC	GENNEVILLIERS CSM	2 CLUBS
12/04/2026	SENIORS	D4	54553009	MALAKOFF USM	VILLE D'AVRAY US	2 CLUBS
12/04/2026	SENIORS	D5	54551075	VLG FOOT 92	ASNIERES FC	2 CLUBS
12/04/2026	U18	D1	53477973	BOULOGNE BIL AC	VILLENEUVE GARENNE	2 CLUBS
12/04/2026	U18	D2	53478166	ST CLOUD FC	SEVRES FC	2 CLUBS
12/04/2026	U18	D3	53478255	CHATILLONNAIS SCM	RUEIL MALMAISON FC	2 CLUBS
12/04/2026	U16	D3	53495301	COURBEVOIE SPORTS	MEUDON A.S	2 CLUBS
12/04/2026	U16	D3	53495304	COLOMBIENNE FOOT ES	AS ARARAT ISSY	2 CLUBS
12/04/2026	U16	D3	53495305	ANTONY FOOT EVOLUTIO	CLICHY S/SEINE	2 CLUBS
12/04/2026	U16	D1	53495110	VILLENEUVE GARENNE	PLESSIS ROBINSON FC	2 CLUBS
11/04/2026	U14	D3	53499790	CLICHY S/SEINE	COLOMBIENNE FOOT ES	2 CLUBS
11/04/2026	U14	D4	53499880	NANTERRE AJSC	BAGNEUX COM	2 CLUBS
11/04/2026	U14	D4	53499879	MONTRouGE FC	BOULOGNE BIL AC	2 CLUBS
11/04/0226	U14	D1	53499610	VOLTAIRE CHAT. M	ST CLOUD FC	ST CLOUD